



*sous embargo jusqu'au vendredi 18 juillet 2008 -17h40 CET*  
*Information réglementée*



## INFORMATION DE PRESSE

**Sous embargo jusqu'au vendredi 18 juillet 2008 – 17h40 CET**

### **CFE obtient la commande d'un tunnel ferroviaire à Delft aux Pays-Bas**

La société momentanée "Combinatie Cromme Lijn" composée de CFE, Dura Vermeer et Haverkort Voormolen TBI Infra a obtenu aujourd'hui de Prorail le contrat pour le développement de la première phase du réaménagement de la zone autour de la gare et des voies actuelles de Delft aux Pays-Bas. La part de CFE dans le consortium s'élève à 33,33 %.

Ce projet « Zone ferroviaire de Delft », d'un montant de plus de 350 millions d'euros, comprend:

- la conception et la réalisation d'un tunnel ferroviaire (cut & cover) de 2300 mètres, capable dans un premier temps d'accueillir deux voies et, à terme, quatre, ainsi qu'une gare qui remplacera le viaduc ferroviaire existant,
- la conception et la réalisation d'un grand centre de transports en commun,
- la conception et la réalisation d'un parking souterrain de délestage pour 650 véhicules,
- les travaux permettant de viabiliser une partie de la zone ferroviaire.

A partir du 1<sup>er</sup> août, la société momentanée "Combinatie Cromme Lijn" débutera les travaux préparatoires et poursuivra les études de conception. Les travaux de construction du tunnel ferroviaire commenceront dans la deuxième partie de 2009. La gare et les deux premières voies doivent être opérationnelles en 2013. Par cette prise de commande, CFE renforce sensiblement son carnet de commandes aux Pays-Bas, la commande du Coentunnel ayant déjà été obtenue au cours du deuxième trimestre.

CFE est un groupe de construction et de services associés, coté à Euronext Brussels, dont VINCI détient 47 % du capital. Dans son métier historique de constructeur, CFE est l'un des principaux acteurs en Belgique et est aussi présent aux Pays-Bas, au Grand-duché de Luxembourg et en Europe centrale. Par ailleurs, CFE détient 50% du capital de DEME, un des leaders mondiaux du dragage.

Ce communiqué de presse est disponible sur notre site internet [www.cfe.be](http://www.cfe.be)

#### Note à la rédaction

*Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact chez CFE avec :*

- *Renaud Bentégeat, administrateur délégué, tél. +32 (0) 49751445, [rbentegeat@cfe.be](mailto:rbentegeat@cfe.be)*
- *ou Jacques Ninanne, directeur général adjoint corporate - directeur financier et administratif, tél. +32 (0)2/ 661.17.28, [jninnan@cfe.be](mailto:jninnan@cfe.be)*
- *ou Yves Weyts, directeur développement durable, synergies et communication, tél +32 (0)2/661.14.52 ou +32 (0) 497514411, [yweyts@cfe.be](mailto:yweyts@cfe.be)*